

Le Rocher du Long Boyau et les Gorges du Houx

Une randonnée proposée par Netra

A partir de l'Ermitage de Franchard, une randonnée très variée qui permet de découvrir les vestiges d'anciennes carrières de grès, les Gorges du Houx et la charmante Mare aux Pigeons. En cours de route, plusieurs vastes points de vue, de nombreux rochers spectaculaires et la curieuse Grotte du Serment.

N.B. Le dénivelé et le temps affichés semblent sous-estimés : compter de l'ordre de 250 mètres et 4 heures de marche.



Durée :	3h05	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.02km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	74m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	75m	Région :	Forêt de Fontainebleau
Point haut :	139m	Commune :	Fontainebleau (77300)
Point bas :	88m		

Description

Départ : Parking de l'Ermitage à Franchard.

Accès : Le parking est situé à quelques mètres d'un carrefour où trône une croix sur la D301, dite Route Ronde (panneau). Ce carrefour se trouve lui-même à proximité du croisement de la Route Ronde avec la D409 qui relie Arbonne-la-Forêt et Fontainebleau (quand on vient de ce croisement, tourner à droite).

Sans balisage

(D) Au bout du parking (Ouest), prendre l'allée qui se dirige vers l'Ermitage (écriteau). Passer devant un panneau "Promenade de Franchard". Atteindre un panneau indicateur "Arbor&sens" (la Fontaine de l'Ermite se trouve juste derrière).

Balisage Rouge et Blanc + Vert et Blanc

Suivre le panneau "Arbor&sens" et aller plein Sud dans la Route de Tavanès, bon chemin sableux. A une fourche, prendre la voie de gauche. Après un virage à droite, un balisage Bleu vient s'ajouter. Atteindre l'entrée du site "Arbor&sens" (grillage).

Balisage Bleu + repères Bleus désignés par des lettres

(1) Tourner à gauche (Est) dans la Route des Gorges de Franchard et suivre le sentier Denecourt-Colinet n°7. Au premier croisement, à la limite entre les parcelles forestières n°s 762 et 768, prendre à gauche la Route des Ermites. A la patte d'oie qui se présente immédiatement (2 pins au milieu dont un porteur de balises), abandonner momentanément le balisage et emprunter le sentier qui part sur la gauche. Atteindre rapidement la Mare aux Pigeons (panneau).

(2) Revenir sur ses pas et, à la patte d'oie, retrouver le balisage et reprendre à gauche la Route des Ermites. Une cinquantaine de mètres plus loin, peu après un panneau "Route des Ermites" en hauteur sur un pin à gauche, quitter le chemin et s'engager à droite entre deux petits rochers.

Être vigilant ici, le balisage est peu visible car passablement vieilli : une balise au sol signale le virage à droite, une balise se trouve sur un des deux petits rochers entre lesquels il faut passer (celui de gauche) et, si on dépasse cette bifurcation, on trouve une croix à hauteur des yeux sur un rocher côté gauche. Si on rencontre une balise Rouge et Blanche (GR®), rebrousser chemin.

Points de passages

- D/A Franchard - Parking de l'Ermitage**
N 48.408985° / E 2.634734° - alt. 139m - km 0
- 1 Route de Tavanès x Route des Gorges de Franchard**
N 48.405023° / E 2.631718° - alt. 135m - km 0.66
- 2 Mare aux Pigeons**
N 48.405634° / E 2.633758° - alt. 135m - km 1.05
- 3 Route Ronde**
N 48.404173° / E 2.638182° - alt. 136m - km 1.52
- 4 Jonction sentiers n°s 7-8 et 8**
N 48.399841° / E 2.654943° - alt. 118m - km 3
- 5 Route du Polygone**
N 48.399731° / E 2.661885° - alt. 104m - km 3.63
- 6 Point de vue de la Bombarde**
N 48.398039° / E 2.665983° - alt. 115m - km 4.22
- 7 Route du Treillage**
N 48.399061° / E 2.669521° - alt. 93m - km 4.73
- 8 Carrefour du Mont Fessas**
N 48.4048° / E 2.667998° - alt. 95m - km 5.47
- 9 Mont Aigu - Le Cachalot**
N 48.404593° / E 2.663663° - alt. 122m - km 6.12
- 10 Grotte du Serment**
N 48.402246° / E 2.664916° - alt. 113m - km 6.7
- 11 Carrefour**
N 48.405256° / E 2.649565° - alt. 112m - km 8.49
- D/A Franchard - Parking de l'Ermitage**
N 48.408978° / E 2.634728° - alt. 139m - km 10.02

Cheminer dans un sous-bois de fougères et laisser un rocher signalé par une étoile Bleue sur la droite. A un croisement en T, tourner à droite (Sud-Est) dans le sentier n°7-8 (liaison entre les n°s 7 et 8). Atteindre la Route Ronde (route D301) et la traverser (prudence).

(3) Poursuivre au Sud-Est dans un sentier peu marqué qui démarre entre la Route des Gorges de Franchard à main gauche et la Route du Chêne Rouge à main droite (panneau indicateur Denecourt-Colinet) et commencer à descendre légèrement. Suivre la Route du Sommet en gardant un cap Est-Sud-Est (sur les quelques panneaux rencontrés, suivre la direction de la Route de Froidour) et ignorer les départs sur les côtés. Longer d'anciennes carrières de grès sur la droite, repérables par leur front de taille, et cheminer dans un joli sous-bois moussu. Après le n° de parcelle 121, demeurer en crête avec une bonne pente à main gauche.

(4) Après un virage à gauche entre des rochers, trouver une fourche avec un panneau indicateur Denecourt-Colinet sur un arbre : suivre à droite le sentier n°8 (le sentier de gauche descend nettement). Un peu plus loin, obliquer à droite et monter vers un sommet bien en vue surmonté d'un pin isolé (ni la carte ni le diagramme ne sont précis à cet endroit). Atteindre le grand point de vue du Long Boyau. Dépasser ce sommet, orientation Sud-Est, et descendre entre les rochers (**attention, ici le balisage est principalement au sol**). Plus bas, à une fourche, prendre le sentier de gauche et passer dans un défilé de rochers. Dépasser l'abri H et, au rocher G, virer à droite. A une fourche, prendre le sentier de droite et aller dans un dédale de rochers.

Traverser la Route Henriquez, partir en face et obliquer tout de suite à droite. Monter dans un dédale de rochers. Passer sous un rocher avec une étoile Bleue puis virer à gauche. Laisser le rocher B à main droite. Plus loin, zigzaguer en descendant entre les rochers et déboucher dans un milieu plus aéré. Déboucher sur la Route de Froidour et faire une baïonnette droite-gauche pour la traverser. Monter sur quelques mètres puis descendre plus longuement jusqu'à un panneau indicateur Denecourt-Colinet.

(5) Tourner à droite direction Long Boyau / Carrefour de la Libération. Monter et, à une fourche, suivre le sentier de droite. Continuer à monter en sous-bois de fougères avec des rochers moussus. Au rocher H, virer à droite et, à la fourche qui suit, prendre le sentier de gauche. Après un panneau "Route du Polygone", virer à gauche. Aller en zigzags et, plus loin, virer à droite vers un gros bloc. Contourner ce bloc (G) par la droite et monter avec de petits lacets. Passer sous le rocher F (dit Arche d'Alliance) puis descendre. Remonter, obliquer à gauche et monter à flanc de pente. Virer ensuite franchement à droite vers un sommet, en appuyant sur la droite (le balisage est moins dense dans cette montée). Déboucher sur le Point de vue de la Bombarde, vaste espace au sommet des rochers où trône un pin solitaire.

(6) Revenir légèrement en arrière et découvrir le repère D au niveau du sol : se faufiler à droite dans la fissure. Descendre et zigzaguer entre les blocs. Croiser un sentier en forte pente. Monter en appuyant à gauche. Virer à droite et descendre en zigzags. Croiser à nouveau un sentier perpendiculaire et remonter en sinuant entre les rochers (mettre les mains à une ou deux reprises). Après le rocher B, aller à peu près à plat. Quand le sentier atteint deux petites constructions en ruines (ancien observatoire du polygone de tir), virer à gauche et descendre en lacets sur un sentier bien marqué. Passer sous le rocher A (dit Porte de Pierre le Grand) et déboucher dans la Route du Treillage (n° de parcelle 113 sur le pin en face).

Sans balisage

(7) Laisser le sentier Denecourt-Colinet continuer en face et tourner à gauche (Nord-Ouest). Aller sur ce bon chemin sableux jusqu'au Carrefour de l'Emerillon. Là, prendre plein Nord la Route du Mont Fessas qui démarre juste à droite d'un bloc de rocher isolé et entre deux arbres porteurs chacun du n° de parcelle 114. Aller tout droit et atteindre le Carrefour du Mont Fessas.

Balisage Bleu + repères Bleus désignés par des lettres

(8) Prendre le 2ème sentier à gauche, qui est peu marqué et démarre juste à droite de la Route du Mont Aigu. Aller à l'Est à peu près à plat. Le sentier s'élève doucement et oblique à droite pour gravir en colimaçon le Mont Aigu. Faire à peu près trois-quarts de cercle en pente douce et, à une fourche, obliquer à droite. Au rocher Q, virer à gauche et déboucher sur le rocher P (dit le Cachalot).

(9) Contourner ce rocher par la gauche et parcourir le sommet du Mont Aigu. Entamer la descente et suivre un grand arc de cercle en sens horaire. Croiser la Route du Mont Aigu venant de la gauche, faire quelques mètres sur cette route puis la laisser partir à droite entre les n°s de parcelle 114 et 110 et continuer en face sur le sentier n°8. A l'approche du sommet d'une butte, appuyer à gauche et atteindre un vaste abri en contrebas sur la droite, portant l'inscription "DFD 1853" à son entrée.

(10) Emprunter les escaliers pour descendre dans l'abri et le traverser entièrement en faisant un droite-gauche (l'abri est plutôt long mais suffisamment éclairé). Au sortir de l'abri, virer à gauche, passer sur un rocher et virer à droite en large épingle. Laisser le rocher L à main droite et cheminer à peu près à plat avec une pente à main gauche. A une fourche continuer sur le sentier n°8 à droite (ignorer le sentier n° 8-8 venant de la gauche) et descendre avec une orientation Nord-Ouest jusqu'au Carrefour du Mont

Aigu (panneau "Route de l'Emerillon").

Prendre le 3ème chemin à droite (le premier étant très peu marqué), c'est-à-dire le seul qui monte. En haut de la côte, contourner un bloc par la droite. Laisser le rocher G à main droite puis le rocher F à main gauche. A une fourche (balise sur une souche), suivre le sentier de gauche et se faufiler sous le rocher E (dit Antre de Judith). A une fourche, obliquer à gauche. Virer ensuite à droite et ramper (c'est le mot !) sous le rocher C. A la sortie, continuer en face puis appuyer à droite pour gagner un panneau indicateur Denecourt-Colinet.

N.B. Si l'on souhaite s'épargner le rampement sous le rocher, il est possible de contourner ce dernier par la gauche et de repiquer à droite en direction du panneau indicateur bien en vue.

Au panneau indicateur (croisement en T), tourner à gauche en direction de Franchard-Ermitage. Après un défilé entre des rochers, traverser la Route du Lance par une courte baïonnette gauche-droite et continuer sur un sentier peu marqué. Contourner un gros bloc (F) par la gauche et trouver un autre panneau indicateur Denecourt-Colinet.

N.B. Ici, le tracé Bleu sur la carte semble indiquer que le sentier n°8 passe au carrefour de la Franchière, ce qui est inexact : le sentier évite ce carrefour en passant légèrement plus au Nord.

Au panneau, virer à droite sur le sentier n°7-8 en direction de Franchard. Monter légèrement puis virer à droite vers le rocher D. A ce rocher, tourner à gauche en épingle et passer sur un autre rocher. Zigzaguer puis cheminer à flanc au Nord-Ouest. Après un virage à droite, contourner par la gauche un bloc de rocher, repérer dessus le repère A et poursuivre en obliquant à gauche.

N.B. Le balisage "officiel" invite à contourner ce bloc par la droite et à en faire presque un tour complet en passant sous des surplombs : on peut s'en dispenser...

Descendre en zigzags. En bas, à un croisement en T, tourner à gauche. Au croisement suivant, tourner à droite (balise au sol).

Monter jusqu'à un petit sommet coiffé de rochers en forme de menhirs. Entamer la descente et rejoindre le GR®1E venant de la droite.

Balisage Rouge et Blanc + Bleu

Obliquer à gauche sur le GR® et descendre. En bas, à un croisement en T, tourner à droite et déboucher immédiatement dans un carrefour.

Balisage Rouge et Blanc

(11) Laisser le balisage Bleu partir à droite et continuer en face sur le GR®, sur la Route du Mont Aigu en direction de la D301 (panneau). Aller en faux plat sur un bon chemin sous pinède. Croiser la Route Jean, continuer à l'Ouest et remonter doucement les Gorges du Houx. Après un virage à droite, déboucher dans la Carrefour du Houx (qui est sablonneux).

Balisage Rouge et Blanc + Bleu

Prendre le 2ème chemin à gauche, la Route de la Gorge du Houx, toujours vers la D301. Croiser la Route Mazarin et, après une barrière forestière, traverser la Route Ronde (D301, prudence). Continuer sur la Route de la Mare aux Pigeons.

Balisage Rouge et Blanc

Après moins d'une centaine de mètres, à une fourche, laisser le sentier balisé en Bleu partir à gauche (vers un point emprunté à l'aller) et poursuivre sur le GR®. Croiser la Route du Monastère. Au croisement en T qui suit, tourner à droite. Rapidement, il n'y a plus réellement de sentier : cheminer au Nord puis au Nord-Ouest entre les pins, sur du rocher ou sur du sable, en repérant bien le balisage. Après avoir croisé un chemin, virer à droite et emprunter un escalier de bois (le tracé du GR® est inexact ici). *N.B. Il y a deux escaliers, emprunter le plus à l'Ouest.* En haut de l'escalier, retrouver immédiatement le parking (D/A).

Informations pratiques

Terrain et difficulté :

Sur les sentiers Denecourt-Colinet (balisage Bleu), il y a de nombreux passages où il faut se faufiler entre les rochers ou passer sous des rochers en se baissant plus ou moins. Sur quelques portions de ces sentiers, on marche à même le rocher qui affleure au sol : en conséquence, prévoir des chaussures avec une bonne adhérence.

Variantes et possibilité de combinaison :

- Aux beaux jours, le site de Franchard est très fréquenté : ne pas hésiter à arriver tôt. Une alternative est offerte aux croisements de l'itinéraire avec la Route Ronde (D301) mais le nombre de places que l'on y trouve est limité.

- Si en fin de randonnée on n'est pas encore rassasié de sentiers qui se faufilent entre les rochers, on peut s'offrir un petit

supplément sur les Platières du Houx. Au carrefour (11), demeurer avec le balisage Bleu et suivre le sentier n°7-8 Nord-Ouest. A un croisement, aller à gauche, toujours sur le sentier n°7-8. Ensuite, aller plein Est en alternant les passages sur le rocher qui affleure et sur le sable.

- Cette randonnée peut être combinée avec la randonnée "[Les Gorges de Franchard et l'Antre des Druides](#)", publiée sur Visorando et qui a le même point de départ. Compter de l'ordre de 6 à 7 heures de marche et classer l'ensemble dans la catégorie "Difficile".

Ressources :

Pas de point d'eau repéré. Abri à la Grotte du Serment (10).

Nombreux lieux possibles pour un pique-nique : la Mare aux Pigeons (2), tous les points de vue, ...

Balisage et orientation :

- Une grande variété de supports est utilisée pour le balisage Bleu : arbres en hauteur, rochers à hauteur des yeux, rochers au niveau du sol, ... Bien qu'il soit très dense, être vigilant pour ne pas perdre de vue ce balisage.

- Aux croisements, les noms des chemins sont généralement signalés sur des panneaux en hauteur sur le tronc des arbres.

- Malgré le balisage et le panneautage, une carte au 1/25000 est nécessaire (au minimum celle qui accompagne la présente description). Une boussole ne pèse pas bien lourd et peut rendre de grands services.

Randonnée effectuée par l'auteur le 29 février 2016.

A proximité

A Franchard :

- Ancien ermitage de Franchard, la présence d'ermites étant attestée dès le XI^e siècle.

- Puits de Franchard (début XIX^e).

- Fontaine des Ermites (XII^e).

En cours de route :

- Nombreux rochers aux formes spectaculaires.

- La Mare aux Pigeons (2).

- Les anciennes carrières de grès, entre (3) et (4).

- Les points de vue : Grand point de vue du Long Boyau après (4) ; Point de vue de la Bombarde (en référence au polygone de tir proche) (6) ; Mont Aigu ; ...

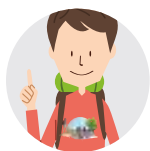
- Après (4), les ruines de l'observatoire des exercices de tir d'artillerie sur le "Polygone" situé au Sud du Rocher du Long Boyau. Cet espace était utilisé par l'École d'application de l'artillerie et du génie qui fut installée à Fontainebleau en 1870 (un certain Alfred Dreyfus y fut Sous-Lieutenant de 1880 à 1882).

- La Grotte du Serment (10). Vaste abri que Charles-François Denecourt (1788-1875, initiateur des sentiers qui portent aujourd'hui son nom) fit aménager entre des rochers naturels. Ayant déjà consacré beaucoup de son temps et de ses économies à divers aménagements touristiques en forêt de Fontainebleau, il promit que ce serait le dernier. L'inscription "DFD 1853" qui se trouve à l'entrée rappelle la date de réalisation de cet abri, le sigle signifiant "Dernière Folie de Denecourt". A noter que, sur un autre sentier, on trouve une Grotte du Parjure...

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-rocher-du-long-boyau-et-les-gorges-du/>

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

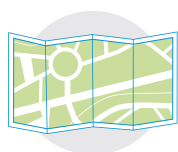
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



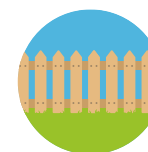
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



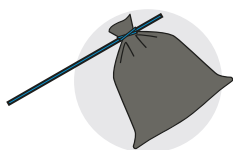
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



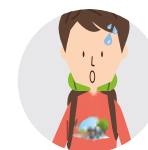
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.